

ANNONCE DU LAURÉAT DU CONCOURS D'AMÉNAGEMENT ET DE PAYSAGE DU PARC DE LA RIVIÈRE ÉMERAUDE

Percé, le 31 mars 2022 – Le jury du concours d'aménagement et de paysage pour le Parc de la rivière Émeraude a présenté sa recommandation finale à la Ville de Percé concernant la sélection du Lauréat du concours. La recommandation du jury, établi de manière unanime, désigne le **COLLECTIF ESCARGO avec la collaboration de Appareil architecture et Rousseau Lefebvre** comme Lauréat du concours d'aménagement et de paysage du Parc de la rivière Émeraude.

Le jury, présidé par M. Mathieu Fleury, et composé également de M. Jasmin Corbeil, M. Max Deck-Léger, M. Jérôme Dupras, Mme Catherine Fernet, Mme Stéphanie Harnois, Mme Marie Leblanc et Mme Anne Vallières s'est réunis les 21 et 22 mars dernier en présentiel à Percé en présence du conseiller professionnel M. Philippe Drolet en vue de l'audition des finalistes et des délibérations à huis clos pour la sélection du Lauréat du concours.

Les membres du jury tiennent à souligner qu'ils ont bénéficié d'excellentes prestations ayant eu à analyser trois (3) prestations de très grande qualité.

En tenant compte des objectifs et des critères de jugement énoncés au règlement du concours, le jury a tenu à préciser que l'équipe Lauréate s'est démarquée par le potentiel de développement de leur concept en vue de la réalisation du projet.

Rappelons que le jury avait sélectionné en mai dernier les finalistes suivants :

- COLLECTIF ESCARGO
- STUDIO DE DESIGN MANDAWORKS + ALEXANDRE LANDRY ARCHITECTE
- PARA-SOL
- PROJET PAYSAGE

« La Ville de Percé est emballée par l'annonce de la recommandation du lauréat. Le concours d'aménagement et de paysage pour le Parc municipal de la rivière Émeraude aura permis la comparaison d'idées et d'approches variées et novatrices afin de retenir un concept qui répond aux besoins de ce lieu unique au Québec. Nous souhaitons remercier tous les finalistes pour la qualité de leur prestation », mentionne madame Cathy Poirier, mairesse de la Ville de Percé.

Source:

Ville de Percé
581-353-2024
direction@ville.perce.qc.ca